



PRÉFET DE LA MANCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Lô, le 3 novembre 2023 à 20h00

TEMPÊTE CIARAN

Point de situation à 20h00

MétéoFrance a placé la Manche en vigilance jaune pour une crue modérée possible. Les secteurs de la Souilles et de la Sienne sont particulièrement concernés. **Ne vous approchez pas des cours d'eau.**

Le département est placé demain en vigilance jaune pour vent violent, pluie, risque d'inondation et de submersion. **Restez prudents.**

L'ensemble des services de l'État et partenaires reste mobilisé dans le suivi et la gestion des crises, le COD (Centre Opérationnel Départemental) est toujours actif en Préfecture. Ils restent attentifs aux conséquences de la tempête Ciaran dans le département et aux éventuelles conséquences de la tempête Domingos.

Une cellule d'information au public est également activée, et joignable **entre 8h et 20h au 02 33 75 46 33**. Le standard est également ouvert au **02 33 75 49 50**.

Interventions

Les services de secours sont fortement mobilisés pour des branchages tombés sur les routes ou les habitations, ainsi que pour sécuriser les bâtiments. **Ne surchargez pas les lignes de secours.**

À 17h30, les services de secours ont comptabilisé 2 868 demandes d'interventions. Une partie d'entre elles est en attente de traitement. **Il est fortement déconseillé de réparer soi-même sa toiture. Les services sont mobilisés pour répondre au plus vite aux demandes.**

Les secteurs les plus touchés sont Carentan-les-Marais, Lessay/Créances, Coutances/Agon-Coutainville/Blainville-sur-mer.

Circulation

Les routes principales ont été dégagées. **Il n'y a plus de restrictions pour la vitesse.**

Le domaine public maritime est rouvert à la promenade. Le ramassage des poches à huître et huîtres échouées sur l'estran est interdit. Soyez vigilants, le département est placé en vigilance jaune pour risque de submersion, demain.

L'accès aux massifs forestiers reste interdit.

Électricité

Environ 42 000 foyers sont privés d'électricité dans le département. Les particuliers dont les lignes électriques sont coupées ne doivent pas intervenir seuls.

Si vous utilisez un groupe électrogène, soyez prudents et positionnez votre groupe à l'extérieur de l'habitation.

Suite à une panne de courant, la température de certains aliments présents dans le réfrigérateur ou le congélateur peut avoir été affectée. Ces aliments ne sont donc plus sûrs et pourraient être à l'origine d'une intoxication alimentaire. La conduite à tenir est disponible sur le site internet de la préfecture : <https://www.manche.gouv.fr/Actualites/Toute-l-actualite/Fil-d-actualite/Situation-du-departement-apres-la-tempete-Ciaran>.

ENEDIS est joignable dans le département au **09 72 67 50 50**. Les équipes sont mobilisées pour rétablir au plus vite le réseau électrique.

Eau potable

Des coupures électriques ont entraîné l'arrêt d'installations d'eau potable et des coupures d'eau aux robinets sur plusieurs communes du département, ce qui a impacté environ 34 400 habitants.

Lors du retour de l'eau dans les canalisations, la qualité de l'eau du robinet distribuée ne pourra pas être garantie. En conséquence, **pour ces communes, la population est invitée à ne pas consommer l'eau du robinet jusqu'à nouvel ordre et dans l'attente des contrôles sanitaires réalisés par l'Agence régionale de santé.**

Cette eau ne doit pas être utilisée pour les usages alimentaires, la boisson, le lavage des dents, la toilette des nourrissons, la préparation des aliments, des boissons chaudes et des glaçons. L'eau du robinet reste néanmoins utilisable pour les autres usages (toilette, douche, WC).

Plus d'informations sur : <https://www.normandie.ars.sante.fr/situation-relative-leau-potable-dans-le-departement-de-la-manche-suite-la-tempete-ciaran>.

Tenez-vous informés de la situation sur le site internet des services de l'État dans la Manche, les comptes X et Facebook de la préfecture de la Manche, ainsi que les radios émettant sur le département.